

«J'ai passé deux ans et demi dans les geôles saoudiennes. Sans savoir pourquoi

Hicham Matri revient de l'enfer. Témoignage d'un Franco-Tunisien soutenu par la fondation Alkarama

«Le diable devrait aller prendre des cours en Arabie saoudite. Ce que j'ai vécu là-bas, je ne le souhaite à personne. J'ai été arrêté sans qu'on me dise pourquoi. On m'a laissé croupir 197 jours dans un trou. Sans lumière du jour. Sans contacts. Il m'a fallu attendre cinq mois avant de pouvoir appeler ma femme et lui parler cinq minutes au téléphone. Finalement on m'a mis dans une cellule avec d'autres détenus. Mais je n'ai jamais vu de juge d'instruction. Jamais eu d'avocat. Jamais de procès. Au bout de deux ans et demi, on m'a simplement relâché. En plein désert.»



Hicham Matri: «On m'a expliqué qu'il me fallait tenter d'oublier tout ça, que je serais récompensé dans l'au-delà...» OLIVIER VOGELSANG

Hicham Matri témoignait hier à Genève en marge de la présentation du rapport annuel de la Fondation Alkarama. Cette organisation de défense des droits de

l'homme milite pour «La Dignité» dans le monde arabe (comme son nom l'indique). Et notamment au royaume saoudien, où se multiplient les détentions arbitraires.

Libéré en octobre dernier, Hicham Matri se demande encore pourquoi il a été arrêté le 27 mai 2010. L'Arabie saoudite, il s'y rendait chaque année depuis 2004, pour le pèlerinage à La Mecque. Puis il passait quelques jours dans une station balnéaire. C'est ainsi qu'il a remarqué l'absence de restaurant français et entrepris d'en ouvrir un avec un partenaire, comme lui, franco-tunisien. Tous deux ont été arrêtés alors qu'ils venaient signer les papiers.

«Je n'y comprenais rien, raconte-t-il. Au cours d'un interrogatoire, on m'a dit que j'étais suspecté d'appartenir à un groupe terroriste. Rien que ça! Moi qui ai un casier vierge, en France comme en Tunisie! Plus tard des détenus m'ont appris que j'avais eu affaire aux services secrets. Tout comme la plupart des prisonniers au con-

plexe pénitencier d'Al-Hayer (*titre: Le plus grand du pays*). Parmi ces prétendus terroristes, il y avait des étrangers qui ne parlaient pas l'arabe et n'étaient même pas musulmans!»

Dans son malheur, Hicham Matri a eu une chance: sa nationalité française. «Moi, on ne m'a pas torturé. Du moins pas physiquement. Et après ma première année de détention, le consul a pu venir me voir une fois par mois. Il disait qu'il me croyait innocent mais ne pouvait rien faire pour moi.» Cela dit, au bout de 18 mois de prison, des officiels lui ont proposé un deal: il serait libéré à condition d'adresser des excuses écrites au roi puis de garder le silence sur son séjour pénitentiaire. Le Franco-Tunisien refuse et exige un procès. Sans succès. «L'été dernier, je me suis mis en grève de la faim. En 26 jours, j'ai

perdu 37 kg. On m'a emmené à l'hôpital, où j'ai pu communiquer avec des détenus blessés au cours du grand soulèvement des défilés d'Al-Hayer, qui a fait cinq mois.

Puis en octobre, tout à coup Hicham Matri est amené devant un groupe de cheikhs. «On me dit que qu'il y a eu erreur sur la somme, qu'il me faut tenter d'oublier tout ça, que je sera récompensé dans l'au-delà... Le lendemain, on me relâchait en plein désert, à 40 km de Riyad. Sur un passeport, mon visa avait rendu illisible. J'ai encore dû attendre huit jours avant de recevoir l'autorisation de quitter le territoire. Mais d'autres sont plus plaindre. Je connais un Mahlen est resté coincé des mois à Riyad après avoir fait cinq ans de prison sans l'ombre d'un procès.»

Andrés Allemand

